



# Journal MUNICIPAL

## de NERVIEUX octobre 2007

### LE MOT DU MAIRE

Chers lecteurs,

Vous avez entre vos mains l'avant dernier numéro du journal municipal, souhaité par les élus comme un vecteur d'information sur la vie locale.

Comme vous pouvez le constater, la couleur s'est invitée pour le rendre plus vivant, plus agréable grâce à l'acquisition d'un photocopieur couleur, moins coûteux et plus performant que le précédent modèle. Il permettra également aux associations de réaliser des affiches en couleur, de très bonne qualité, pour un prix de revient très modeste.

Les deux grands projets de la mandature se terminent avec le début de l'enquête publique pour le **PLU** (plan local d'urbanisme), et la réalisation, laborieuse et semée d'embûches, du **PARKING pour l'école**, l'église et la mairie qui améliorera sensiblement la sécurité aux abords de l'école. Ce projet vous sera présenté prochainement en réunion publique après approbation par le Conseil Municipal.

D'autres projets sont bien avancés, et devraient déboucher début 2008, avec **l'agrandissement de la maternelle** pour faire face à l'essor des constructions dans notre village et chez notre commune soeur de Mizérieux et le **remplacement de la station d'épuration**, dont les travaux devraient commencer au printemps pour une mise en service au cours du 4<sup>e</sup> trimestre 2008.

Grace aux efforts des élus, pour réaliser les projets ci dessus, la commune sera préparée pour s'adapter aux conséquences de la réalisation de l'autoroute A89 et de notre rapprochement de l'agglomération lyonnaise. Des effets bénéfiques sur l'emploi et le développement local sont attendus.

Comme toujours, vous pourrez découvrir en images, et en détail, les différents évènements s'étant déroulés sur la commune depuis l'été, sur le site internet communal : [www.nervieux.fr](http://www.nervieux.fr).  
La vie associative locale, toujours très riche, y est retracée largement.

Nous vous donnons rendez vous aux prochains évènements publics se déroulant sur la commune :

**Hommage aux anciens combattants, le dimanche 11 novembre à 10h15**

**La MARCHE en faveur du TELETHON, le samedi 24 novembre**

et bien sûr, les **voeux de la municipalité**, le **dimanche 11 janvier 2008 à 11 h** Salle Jeanne d'Arc.

Un ultime vœu à l'occasion des fêtes de fin d'année qui approchent : ayez une pensée pour tous les exclus de la terre et pour l'environnement (grande cause nationale).

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Jacques GUILLERMET  
Maire de Nervieux

## **PLU : 1 MOIS d'enquête publique (octobre/novembre) en MAIRIE**

Comme vous le savez, l'arrivée de l'autoroute A89, va se traduire par une réduction des délais de déplacement en direction de Lyon, et l'accroissement de la population dans le secteur de la plaine du Forez.

Nervieux, comme d'autres communes voisines, connaît déjà depuis 3 années, une forte pression foncière, qui se traduit par une hausse continue du prix des terrains.

Pour anticiper les effets de l'A89, la commune avait lancé l'élaboration d'un PLU en 2004. Après de nombreuses réunions avec le bureau d'études, les agriculteurs du village, les représentants de l'Etat (DDE, DDA, DIREN...), le document définitif est présenté à l'enquête publique avant approbation.

Nous arrivons au terme du projet de PLU (plan local d'urbanisme) de la commune avec la phase de CONSULTATION PUBLIQUE officielle qui débutera le jeudi 25 octobre à 9h00 pour se terminer le lundi 26 Novembre 2007 à 12h00.

Le commissaire enquêteur, M Noël LAURENT, retraité de la DDE, recevra les observations du public au cours des 3 séances publiques. Les personnes souhaitant exprimer des remarques peuvent également le faire aux heures et jours d'ouverture de la mairie, en les écrivant sur le registre d'enquête ou par courrier au nom du commissaire enquêteur.

Le Samedi 17 novembre de 8 h 30 à 12 h aura lieu une présentation du PLU et recueil des observations éventuelles par le maire et les élus, pour faciliter la prise de connaissance du projet, notamment pour les personnes travaillant en semaine et ne pouvant se déplacer en mairie.

## **Assainissement : REGLES RELATIVES AU SPANC**

En Novembre 2006, le Conseil Municipal a adopté le règlement communal d'assainissement (tant collectif que individuel) visant à se mettre en conformité avec les différentes réglementations (Code de la Santé Publique et loi Européenne sur l'eau).

### ROLE de la SAUR au titre du SPANC :

La SAUR agit pour le compte de la commune dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif compte tenu des compétences techniques et des moyens matériels à mettre en oeuvre pour la réalisation du diagnostic et le contrôle des installations individuelles :

Le contrôle des installations par le technicien de la SAU a débuté au début de l'été et doit s'achever d'ici fin octobre. Sont concernées, les maisons non raccordées au réseau d'assainissement communal (environ 70 maisons).

A ce jour, sur 75 maisons d'habitation contrôlées, 54% présentent un dysfonctionnement nécessitant une modification ou une remise aux normes pour être efficace.

Chaque propriétaire concerné sera prochainement informé nominativement par courrier de la SAUR.

## **Assainissement : lancement du remplacement de la STATION d'EPURATION**

Le projet de remplacement de la station d'épuration avance. Une réunion de lancement de la phase technique a eu lieu le jeudi 25 octobre avec le bureau d'études chargé de la mise en oeuvre et la MAGE (mission d'aide à la gestion de l'eau du Conseil Général de la Loire).

Le bureau d'études SINBIO, spécialiste des stations naturelles de type 'filtre planté de roseaux', a été proposé par la Commission d'Appel d'offres et approuvé par le Conseil municipal du mois d'octobre. Les aides financières du Conseil Général (et de l'agence de l'eau Loire-Bretagne), devraient être attribuées au cours du dernier trimestre 2007.

L'emplacement de cette nouvelle station est déjà fixé, dans un terrain appartenant à la commune, situé au dessus de la station actuelle du bourg, ce qui permettra de réutiliser le réseau d'égout existant ainsi que la sortie naturelle, ce qui réduit d'autant le coût global du projet.

Contrairement à la station actuelle (de type 'Boues activées' ), la nouvelle station de traitement dite (filtres plantés de roseaux) ne devrait pas générer d'odeur. Elle reprendra la même technique que celle de la nouvelle station de Pommiers en Forez.



Les travaux de terrassement et d'implantation des conduites devraient démarrer au début de l'été pour une durée de 4 mois environ. A l'issue de ceux-ci, les habitants du bas du village, notamment les riverains du chemin des sables, très souvent incommodés par les odeurs, retrouveront un cadre de vie plus agréable et conforme à ce qu'ils peuvent attendre de la vie à la campagne. Le coût estimé du projet d'élève à 400 000 € HT, financé à hauteur de 60% environ (en cours de discussion) par le Conseil général et l'agence de l'eau Loire Bretagne, le solde étant financé par les habitants à travers la redevance assainissement et les impôts locaux.

### **PARKING PUBLIC pour l'école, l'église et la mairie**

Après plus de 6 années de procédures judiciaires, le projet de parking pour l'école, l'église et la Mairie, approche de la phase de réalisation concrète. La commune a pris possession des lieux le mardi 29 octobre, 1 mois et 1 semaine après avoir payé le prix, fixé par le Tribunal, conformément à la loi.

L'aménagement des lieux s'effectuera en plusieurs phases, afin de sécuriser rapidement l'accès à l'école. Les véhicules stationneront sur le nouveau parking et les enfants rejoindront les bâtiments de l'école par l'arrière.



La voie d'accès (large de 9 mètres) permettra le croisement, sans encombre, de 2 cars scolaires. L'espace prévu pour le parking (> 3000 m<sup>2</sup>) permettra d'accueillir plus de **45 places** de stationnement à proximité immédiate de l'école, supprimant le stationnement anarchique actuel sur la route départementale RD1 très fréquentée. Une voie d'accès piéton (trottoirs surélevés), permettra de séparer les enfants des voitures, garantissant une sécurité maximale.



Voie d'accès piéton à l'école depuis le bourg, via le jardin public

L'accès à la Crypte sera restauré rapidement.

## AGRANDISSEMENT de l'ECOLE maternelle

Lancé il y a environ 2 ans, le projet d'agrandissement de l'école maternelle vise à anticiper l'accroissement de population, liée à l'arrivée des jeunes couples sur la commune de Nervieux, ainsi que sur la commune voisine de Mizérieux, associée dans le cadre du RPI (regroupement intercommunal).

Le projet consiste à agrandir le local maternelle, en créant une deuxième salle de classe, une salle d'évolution, des locaux techniques (petite cuisine, local toilettes, salle de repos pour les jeunes enfants).

Le projet a été approuvé par le Conseil Municipal de Septembre et devrait démarrer très rapidement. Le cabinet d'architecte AMPERE – Mme LABROSSE, a réalisé les plans et descriptifs des travaux. Les subventions ont été obtenues du Conseil Général.

Le coût total du projet s'élève à 568 375 € HT, dont 23 % est pris en charge par la commune de Mizérieux (à proportion du nombre d'enfants).

La quote part, à charge de la commune de Nervieux, avant subventions, s'élève à 549 050 € dont 111 401 € de TVA ; 173 219 € sera financée par emprunt sur 15 ans et la TVA par emprunt sur 30 mois. Une partie étant autofinancé par le budget communal à partir des sommes mises en réserve depuis 2004.

Le démarrage des travaux est prévu début janvier 2008, sans perturbation sur le fonctionnement des autres classes, puisqu'il s'agit de construire un bâtiment.

## FISCALITE LOCALE

Comme chaque année, nous présentons le tableau des taux d'imposition locaux, comparé à ceux de communes locales ressemblantes (par la taille de population).

La moyenne de la strate, correspond aux communes relevant de la même catégorie que Nervieux (cad entre 500 et 2000 habitants).

Il ressort que Nervieux, (hormis la taxe professionnelle) bénéficie d'une imposition relativement 'douce', liée au contexte local (ressources importantes de TP liée au péage autoroutier, qui devrait disparaître) (bonne gestion prudente des projets et recherche de subventions pour amortir le coût financier des projets)..

<i>Taux d'imposition fixés par les conseils municipaux</i>	<b>TH</b>	<b>TFB</b>	<b>TFNB</b>	<b>TP</b>
Moyenne de la strate 500 à 2000 hab.	8.65	12.67	34.13	7.86
<b>NERVIEUX</b>	<b>6.48</b>	<b>8.71</b>	<b>28.23</b>	<b>19.14</b>
PONCINS	8.02	10.82	35.17	13.98
POUILLY LES FEURS	5.83	11.70	34.38	12.11
MIZERIEUX	4.16	6.22	20.95	12.63
BALBIGNY	7.16	10.73	24.60	8.34

TH = taxe d'habitation TFB = taxe sur le foncier bâti (maison, bâtiments ...) TFNB = taxe sur le foncier non bâti (terrains) TP = taxe professionnelle (payée par les artisans, commerçants, industriels ...).

## TRAVAUX DE RENOVATION du LAVOIR de GRENIEUX

Dans le cadre de l'embellissement de notre cadre de vie, la commune a initié en 2004, sous l'impulsion de Jean Michel Vial et Albert Roche, le projet de rénovation des lavoirs.

Après la réalisation de la rénovation du lavoir et de la fontaine de Nervieux (située au bas du bourg, vers la place de la bascule), le projet de rénovation du lavoir de Grénieux va être lancé au cours du dernier trimestre 2007. L'inauguration est envisagée en février avec l'ensemble des habitants de Grenieux, qui seront les premiers à profiter de cette rénovation.

Le montant des travaux est estimé à 24 000 € HT, dont 65 % de subventions provenant du Conseil Général (département) de la Loire et de la région Rhone Alpes.

## SALLE INTERNET et SITE WEB '[www.nervieux.fr](http://www.nervieux.fr)'

### Salle internet en libre service :

Nous rappelons à tous les habitants souhaitant accéder à internet qu'ils peuvent, gratuitement, depuis 2002, se connecter, depuis la salle internet (2 ordinateurs), située à l'étage de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux.

L'apprentissage de la navigation sur internet est une vraie réalité à Nervieux, puisque plusieurs ordinateurs sont aussi équipés à l'école, où nos élèves peuvent s'initier sous le contrôle des maîtres, à la joie de naviguer sur la toile. Ce qui les prépare dès le plus jeune âge, aux techniques modernes de communication.

### Site WEB '[www.nervieux.fr](http://www.nervieux.fr)' :

La commune de Nervieux dispose d'un site exceptionnel, mis à jour très régulièrement par les secrétaires de mairie, ainsi que par les associations, qui disposent d'un espace dédié, dans lequel elles peuvent diffuser des textes, des images...

Le record d'audience vient d'être battu récemment avec plus de **243.000 pages visitées**

ce qui en fait un site institutionnel très connu, et apprécié des internautes.

### Vous trouverez d'un seul coup d'oeil :

- les informations locales (ex: spectacle de la MJC, calendrier des rencontres locales...)
- les informations officielles (ex: grippe aviaire, arrêté fixant les fermages, ...)

puis, en navigant dans les différents onglets, des pages d'histoire sur le village, la présentation de l'école, des services proposés par la mairie, des renseignements pratiques (comment refaire une carte nationale d'identité...).

- les photographies, mises à disposition pour téléchargement, des fêtes et cérémonies.

Mairie de Nervieux - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Précédente Recherche Favoris

Adresse <http://www.nervieux.fr/> OK Liens Norton AntiVirus

ACCUEIL PLAN DU SITE CONTACT Ajouter aux favoris

**Nervieux.fr** Recherche...

Découvrir Nervieux La Mairie La Vie Associative La vie locale Urbanisme et Environnement Tourisme & Loisirs

**L'édito du Maire**

Nervieux, ville accueillante où il fait bon vivre ...  
J. Guillermet

**Accueil**

**Mairie de Nervieux**

La Commune de Nervieux est heureuse de vous accueillir sur son site internet dédié aux affaires communales.

La Commune adhère :

- Communauté de Communes de Balbigny, cliquez ici
- Syndicat du barrage Villerest
- Syndicat des Eaux de la Bombarde

Nouveau visiteur Cliquez ici ? Formalités Administratives Réservation Salle Jeanne d'Arc 18

**Informations Locales**

- ENQUETES PUBLIQUES : PLU ET SCHEMA D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires
- Attention aux lâchers d'eau de barrage
- Agence Postale Communale
- Zone Artisanale

**Informations Officielles**

- Valeur des Fermages 2007
- Enquête Publique Nervieux
- FORMATION SECOURISTE
- CHASSE 2007/2008 ARRETE PREFECTORAL
- Confinement oiseaux : Influenza aviaire H5N1

**Calendrier**

Octobre 2007

Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**Horaires d'ouverture**

Cliquez ici pour connaître tous les horaires d'ouverture de la mairie.

**La Météo**

**Nervieux**  
29/10/2007 - 07h  
6°C  
téléphone fixe

Long : 04°09'19"

Terminé Internet

## MAISON DES ASSOCIATIONS et accès à Internet

Afin de permettre au FCN (football club de Nervieux) de publier ses résultats sportifs très rapidement, la commune a offert l'accès à internet, la ligue de Football offrant quant à elle l'ordinateur nécessaire.



Ci dessus, quelques photos de l'intérieur de la maison des associations terminées, JL Durris installant l'éclairage intérieur.

## FOOTBALL CLUB DE NERVIEUX (FCN)

Le football club de nervieux a débuté en 1967. Il est actuellement composé de trois équipes (50 joueurs) : deux équipes senior et une équipe anciens. Le club vise la montée en division supérieure pour l'équipe 1 ainsi que le maintien pour l'équipe 2. Le club vit grâce à l'argent récolté lors des manifestations et surtout aux sponsors, avec l'appui appréciable de la municipalité (entretien terrain, éclairage et fourniture d'eau). Le FCN remercie la population pour l'accueil chaleureux lors du passage des calendriers chaque fin d'année. Le club accueille toutes les personnes intéressées pour faire partie du club en tant que joueur ou bénévole.



Le Président : Bernard Boichon



## JARDIN PUBLIC

Nous rappelons aux habitants, qu'un jardin public situé derrière la mairie, à proximité de l'Eglie, permet de promener et divertir les jeunes enfants dans un cadre agréable, loin des véhicules.

N'hésitez pas à leur faire découvrir les jeux : toboggan, balançoire, coccinelle à quatre, ...

## **TELETHON 2007 : 8° marche DECOUVERTE du PATRIMOINE le samedi 24 novembre 2007**

Comme chaque année, plusieurs marches sont organisées au départ de Nervieux, permettant de participer à la grande cause de la lutte contre les maladies. 8 circuits (5 km, 9, 14, 19, 25 et 32 kilomètres) permettront à tous les marcheurs de découvrir le cadre enchanteur des bords de Loire, des communes de Nervieux, Mizérieux, Pinay, St Georges de Baroilles, St Marcel de Félines.

Une super tombola, offrant de très nombreux lots, sera tirée le samedi à 17 heures à la salle Jeanne d'Arc.

### **MJC Spectacle cabaret**

Un spectacle enchanteur (sketches et chansons) aura lieu le vendredi 9 et samedi 10 novembre à 20h30, salle Jeanne d'Arc, intitulé *Confidences de Bistrot* et présenté par la troupe L'Eufaitou.

Nous vous invitons nombreux à découvrir tout le talent des artistes de la MJC.

### **NOUVEAU BUREAU de la BOULE JOYEUSE septembre 2007**

La nouvelle équipe des membres du bureau de l'Association de la Boule JOYEUSE a profité du printemps pour rénover les 2 cours privés de l'association. La commune a participé en fournissant les matériaux qui ont été mis en oeuvre par les membres afin de pouvoir profiter des nouvelles installations très confortables.

En Septembre, le bureau a été renouvelé de la façon suivante :  
Président : Mr Frédéric GOUBERT  
Secrétaire : Mr Jérôme ROUSSET  
Trésorier : Mr Pascal TURNEL

A partir du 4 avril, ouverture de la Boule Joyeuse le vendredi soir à partir de 18 h, samedi et dimanche. Le calendrier des rencontres est disponible sur le site internet et auprès du 06 13 90 40 16; 06 67 27 48 10 ou le 06 14 82 50 32.

### **ZONE ARTISANALE : fin de l'aménagement**

L'aménagement de la zone artisanale est terminé depuis le début de février 2007, avec la réception officielle de l'éclairage public, réalisé par le SIEL et l'entreprise CITEOS de Feurs.

Un premier bâtiment a vu le jour en moins de 3 mois, pour l'entreprise Eric MARAND. Le local de l'entreprise de plomberie-sanitaire-chauffage Cyril PERRIN est en cours de réalisation.

D'autres contacts sont en cours pour installer d'autres entreprises.

Il reste encore un lot disponible de 2400 m<sup>2</sup>, pour toute activité artisanale.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie.

### **Transformation de l'ancien local du BUREAU de POSTE en logement locatif**

Suite au départ de la Poste du local situé près de l'ancienne mairie, la municipalité a décidé de la transformer en appartement, n'ayant pas trouvé de professionnels souhaitant s'installer dans ces locaux (de type profession médicale, architecte, ...).

Les travaux de rénovation et transformation ont commencé en septembre et devraient se terminer fin octobre.

En 5 années, la commune aura créé ou réhabilité 3 logements situés dans des bâtiments communaux, favorisant ainsi l'accueil de jeunes couples, souhaitant s'installer dans leur commune d'origine, dans un logement confortable à prix raisonnable.

Bravo à tous pour leur installation au village.

### **RECRUTEMENT à l'école**

Le conseil municipal de début octobre a décidé de poursuivre le contrat de Mme Sylvie Costa de Beauregard, en tant qu'employée communale mis à disposition de l'école pour l'aide à l'accueil des jeunes enfants dans le cadre d'un contrat CAE, largement aidé financièrement par l'Etat, ce qui en réduit d'autant le coût pour la commune.

## **PROGRAMME PREVISIONNEL de VOIRIE 2008**

Comme chaque année, la commune décide généralement en novembre pour l'année à venir, de réaliser des travaux de regoudronnage des chaussées en fonction de l'état, du trafic et des contraintes budgétaires.

Pour 2008 le Conseil Municipal a donné son accord pour les travaux suivants :

- Chemin des 3 Mâterets
- Chemin des bords de Loire

Comme chaque année, les travaux seront réalisés au cours du printemps ou de l'été selon les conditions météorologiques. Les riverains concernés par la rénovation seront prévenus préalablement.

Il sera interdit de procéder à des travaux de voirie dans les 5 années suivant les travaux pour préserver les enrobés.

Les fossés continuent d'être entretenus avec soin.



## **REPAS DU 3<sup>e</sup> AGE offert par le CCAS le jeudi 6 décembre**

Cette année, le Centre communal d'Action sociale CCAS a décidé de modifier le principe du repas qui se déroulait habituellement Salle Jeanne d'Arc. Cette année, les festivités de dérouleront au restaurant, dans un cadre très agréable, accompagné de multiples surprises.

Nous donnons rendez vous à l'ensemble de nos aînés âgés de plus de 70 ans. Une invitation leur parviendra prochainement par courrier postal, à retourner très rapidement en Mairie, compte tenu du nombre limité de places.

## **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : Réfection des égouts secteur Le Poteau Aménagement de sécurité au carrefour 'route de Ste FOY, route de St Germain Laval**

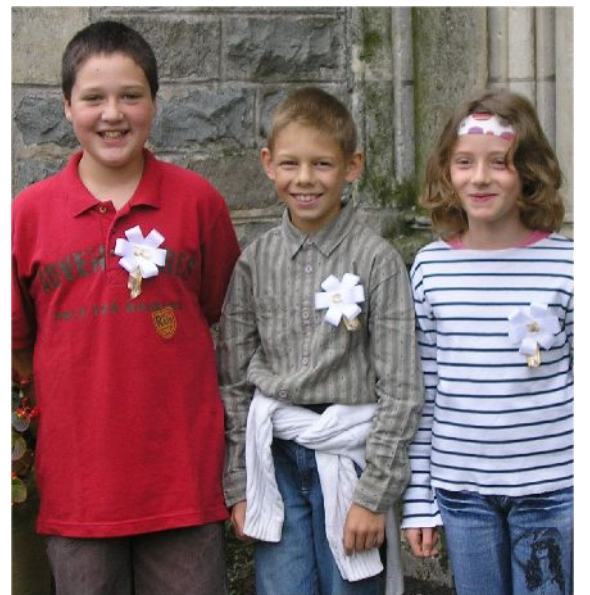
La mise en séparatif (séparation des eaux usées / eaux pluviales) dans le secteur 'le poteau' (entrée du chemin Riou) devrait commencer très prochainement, afin d'améliorer le fonctionnement de la station d'épuration, en limitant les entrées d'eau claire. Par ailleurs, certains tuyaux d'eau usés seront remplacés en raison de leur vétuseté et du trafic élevé, provoquant de nombreuses secousses sur le réseau.

Cette tranche de travaux, d'un montant de 50 000 € HT sera autofinancée pour une large part par le budget assainissement.



L'aménagement de sécurité prévu dans le secteur consistera en la pose d'un séparateur central (à l'emplacement de la double bande blanche), afin de mieux canaliser le trafic routier et forcer les véhicules à ralentir.

CLASSE 2007



## FETE du VILLAGE



La fête du village s'est déroulée sous un temps particulièrement clément et a rassemblé, comme chaque année, population locale et forains autour de la place de la bascule.

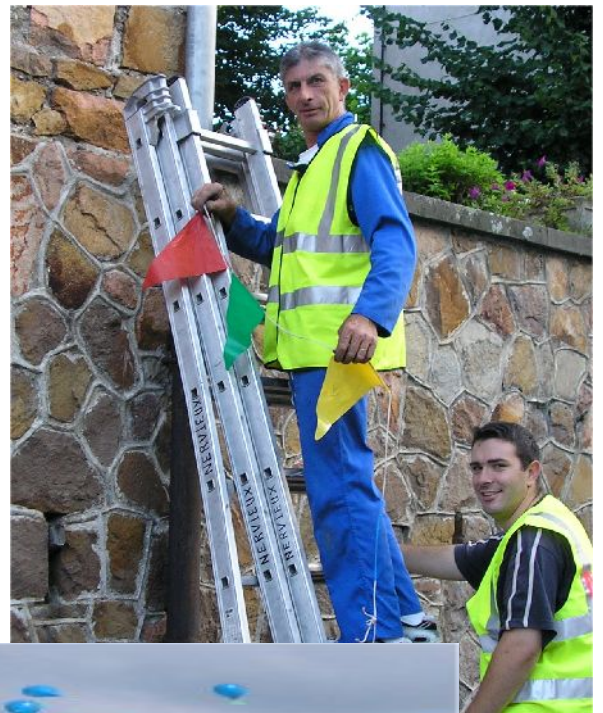
Le Comité des fêtes avait organisé, comme chaque année, un ensemble de manifestations gratuites, visant à favoriser les retrouvailles.

Nous tenons à la remercier pour les efforts fait pour animer la vie du village.

Malgré l'absence des classards au défilé, le cortège des jeunes enfants tenant leur lumignons reste un moment fort. Le dimanche matin, le défilé des vélos fleuris a vu la participation d'une trentaine de vélos, tous mieux décorés les uns que les autres. La matinée s'est terminée par un lacher de ballon aux couleurs de l'équipe de France de Rugby suite à l'initiative du comité des fêtes de communier avec les joueurs.

Concours des vélos fleuris : les membres du jury, ont choisis de retenir les participants suivants :

1er Lucas Félix, 2° Amanda Roche, 3° Lisa Lucciani, 4° Floriane Souzy, 5° Pryscillia Fragne, 6° Arthur Domas, 7° Emeline Fragne. Tous les enfants ont été récompensés par le Comité des Fêtes.



## VIE ASSOCIATIVE : le projet « D'ANTAN à DEMAIN au village » de la MJC

La MJC a décidé de lancer un projet fédérateur intitulé " **D'antan à demain au village...**" (*titre très provisoire*)

A partir de la troupe théâtre l'Eufaitou de la MJC, un projet de longue haleine est en train de mûrir :

Ecrire un récit romancé sur le thème de la ruralité hier, aujourd'hui et demain.

Transcrire ce "roman vérité" en scénario de film de type docu-fiction et le tourner avec la troupe de théâtre et tous les habitants et associations du village intéressés

Garder les meilleures "tranches de vie" pour créer un son et lumière,

### Origine du projet

Lors de l'inauguration du lavoir en Juin dernier, le comité des fêtes a eu l'heureuse initiative de faire revivre lavandières et battoirs. Parmi les spectateurs une dame assez âgée pour avoir connu ce temps remarquait que "c'est pas comme ça qu'on faisait". Ses conseils furent judicieux...et nous donnèrent l'idée de nous interroger : hier, le lavoir était un lieu d'échanges (souvent cuisants) entre les femmes du village. Qu'en est-il aujourd'hui, où se trouvent ces lieux maintenant, comment sont-ils "occupés" ? En fait que devient la ruralité, que sera-t-elle demain ?

### Les étapes

**Une première projection à l'automne** qui utilisera les souvenirs d'un membre de la troupe de théâtre ayant vécu la vie du village lorsqu'il était enfant. Ces tranches de vie telles "la loue", "le lavoir", "les gens du voyage"... déclencheront - nous l'espérons vivement- des réactions de souvenir et nous irons alors interviewer et filmer toutes les personnes qui auront dit : " Ah ça, ça me rappelle que...".

Il ne s'agit pas là d'un travail d'histoire mais de recueil de mémoire vivante de scènes de la vie quotidienne vécue. A partir de cette mémoire, nous essaierons de trouver la trace de ce passé dans les comportements d'aujourd'hui et si possible de nous projeter dans l'avenir.

**Durant l'hiver, réécriture des scènes** les plus vivantes sous forme romancée, avec création de personnages dont nous suivrons la " vie", et celle de leurs descendants. C'est là qu'interviendra une part de fiction, mais sans dénaturer les récits de vie d'origine

**Au printemps et durant l'été**, tournage du docu-fiction, avec la troupe de théâtre et toute personne intéressée, ayant ou pas déjà pratiqué ce genre d'activité.

Il suffira de partager l'envie de voir aboutir le projet et alors chacun, chacune trouvera sa place...

### Epilogue

Si tout se passe bien et que le film rencontre le succès auprès de nos concitoyens, nous retravaillerons les meilleures scènes pour les adapter à un spectacle en plein air l'année suivante,

### Partenariat

Pour réussir ce projet il est nécessaire de pouvoir compter sur l'aide de tous. Nous prendrons donc des contacts avec les associations du village, plus particulièrement avec le comité des fêtes, les amis du 3è âge, le sou des écoles... au début du projet Nous savons déjà pouvoir compter sur le soutien de la Municipalité,

Le bureau

### Contacts MJC :

- Théâtre : M Gilles DREANIC, 04 77 27 20 71

Yoga : Mme Nicole Giroudon 04 77 27 25 00

- Arts plastiques : sur place le Mardi soir de 19h30 à 21 h

Couture : Mme Agnès Chinel, 04 77 27 28 46

## COMITE DES FETES :

### *information du bureau*

Une équipe dynamique et soudée, déploie beaucoup d'énergie pour toutes les manifestations, tout au long de l'année, pour l'animation de notre village.

La fête patronale 2007 a fait naître une polémique concernant la non participation de la classe 2009. Chaque année, les conscrits peuvent organiser une soirée privée et tenir une buvette pour la foire du 20 mai. Ils sont seuls à gérer. Ils acquittent simplement leur part des frais communs de la foire comme les autres associations.

Rappel du fonctionnement de la fête patronale : depuis 2001, sous la houlette du comité des Fêtes, après le départ du Comité de Foire : répartition du bénéfice (50 % Classards / 50 % Comité des Fêtes). Malheureusement, les 2 dernières années, (en 2005, conditions météorologiques défavorables, pour 2006, moisson + batteuse = investissements importants) ont été déficitaires. La perte a été absorbée par le Comité des Fêtes, aucune somme n'a été réclamée aux classards ou à la municipalité.

Les prestations de cette année 2007, toutes gratuites ont été prises en charge par le Comité des Fêtes sauf le feu d'artifice et le vin d'honneur offerts par la Municipalité. Ce dernier s'organise dans un souci d'efficacité et de transparence. Le bilan financier est présenté chaque année lors de l'assemblée générale (le 12/10/2007 à 20 h 30) et déposé en Mairie pour consultation. Colporter des on-dit ne peut que nuire à l'investissement et à la bonne volonté de cette association se préoccupant de la dynamique de la Commune.

Le Bureau

## SEMAINE du GOUT à l'ECOLE RPI NERVIEUX MIZERIEUX

Dans le cadre de la semaine du goût, les enfants ont pu profiter des talents de 4 habitants de la commune qui ont fait partager leur talents, et découvrir, la cuisine Malgache, les fromages du terroir, les fruits secs, la cuisine allemande. Les enseignants s'étaient joint à MM Randrianasolo, Koepke, Soubeyrand, Crepet, en réalisant des pâtisseries et autres délices. Bravo et MERCI à tous les participants, adultes et enfants pour avoir pris le temps de reveiller leurs papilles gustatives et comprendre le 'goût' .



## Subventions MUNICIPALES aux ASSOCIATIONS de NERVIEUX

Voici le montant total des subventions de fonctionnement accordées aux associations de Nervieux sur l'exercice 2007: **657 Euros** pour 13 associations (détail consultable en mairie).

La Commune prend également à sa charge un certain nombre de dépenses, dont vous trouverez un récapitulatif ci-dessous:

**Ecole de Musique et Danse des Montagnes du Matin** (à Balbigny) : participation de 1 143.75 € pour 15 élèves soit 76.25 € par élèves

**Comité des Fêtes**: travaux dans salle du Comité (lino + carrelage) pour 500 € HT.

**Football Club**: Abonnement internet + téléphonie illimitée pour un montant de : 600 € HT / an

Entretien du stade de football + opération exceptionnelle de ré-engazonnement pour un montant de 277 € HT

**MJC**: pour 2008, une subvention exceptionnelle de 1000 € a été votée pour le projet intitulé «Je vis dans un village» (voir ci après).

Pour rappel, la Maison des Associations, mise à disposition de toutes les Associations a fait l'objet de travaux pour un montant total de **145 583 €**. Les principaux usagers sont : Le club du 3<sup>ème</sup> âge; la MJC; le F.C.N.

## CONCOURS DE BOULES INTER SOCIETES

LE 9 SEPTEMBRE

Dans le cadre de la fête du village, et comme le veut la tradition, les associations du village se sont retrouvées dans l'enceinte de la BOULE JOYEUSE, pour départager les meilleurs et remporter le trophée de la municipalité. 8 équipes étaient présentes, et l'expérience a parlé !



Le nouveau 'style' de notre ami SCHUMANN





Les tournesols géants de Michel Meunier, route de Sainte Foy. Des dimensions inhabituelles.



**VISITE DU SOUS PREFET, Monsieur Le MENN à NERVIEUX le 3 septembre 2007**

Au cours d'une rapide visite à Nervieux, le nouveau sous-préfet de Montbrison a pu faire connaissance avec les élus et découvrir l'histoire du village, les projets réalisés et les espoirs de l'équipe municipale pour terminer les deux projets essentiels (le parking pour l'école et la nouvelle station d'épuration).

M le Menn, a confirmé l'accord de l'Etat sur le projet de PLU, constatant la levée des réserves émises précédemment.



*Les élus en réunion de travail (de gauche à droite) : MM Jean Paul Merle, Jacques Guillermet, Bernard Le Menn, Jean Luc Durris, Serge Tamain. En haut, Mr André Vacheron, Mme Andrée Bruel, Mr Jean François Bonne.*

## DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITES ECONOMIQUES

NERVIEUX bénéficie non seulement d'un cadre de vie agréable (forêts, étangs, prairies), mais aussi d'un tissu d'artisans et professionnels qui développent leurs activités dans le secteur de la plaine du forez.

Nous sommes heureux de présenter les 3 nouveaux artisans domiciliés et travaillant sur la commune :

### Platerie Peinture

**M. Bertrand DUTEL** : se tient à votre disposition pour tous travaux d'aménagement / décoration, en neuf ou restauration, intérieur ou extérieur.

Domicilié à Grénieux, la Fontaine.  
Tel = 04 77 2728 67



### TAXI

**Mme MATHELIN**, vous propose son véhicule pour tout déplacement, courte ou longue distance, en véhicule climatisé tout confort. (à partir de janvier 2008)  
Transport sanitaire (VSL), pour visite médicale,  
Domiciliée à Grénieux, place centrale  
tel = 06 80 78 73 29



### AIDE à DOMICILE

**Mme Josianne GAY** réalise tous travaux à domicile (ménage, tâches domestiques, courses au marché, recherche de médicaments, préparation de repas à domicile...)

domiciliée Les Roches, à Grénieux  
tel = 04 77 27 09 38 ou 06 70 85 39 12



## Développement des ACTIVITES SPORTIVES

La COMMUNE héberge de très nombreux sportifs, dans tous les domaines.

**Une sportive de niveau national** : Emma BROZE : vice championne de France de Golf en catégorie 'poussin', porte haut les couleurs de Nervieux et l'excellence de sa population.

Pour faire connaître et récompenser les sportifs de Nervieux, la municipalité a décidé de récompenser 6 personnes, lors d'une cérémonie qui aura lieu en fin d'année à la salle Jeanne d'Arc.  
Les associations sportives du village proposeront de promouvoir 1 ou 2 personnes en fonction de leur implication ou mérites sportifs.

Nous vous donnons rendez vous le **9 décembre à la Salle Jeanne d'Arc** pour participer nombreux à cette cérémonie de récompense de nos sportifs.

### **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : REFLEXION sur les NOMS de rues et places**

Le conseil municipal des enfants se réunira en audience solennelle le mardi 6 Novembre 2007 pour présenter le fruit de son travail, aux élus du Conseil Municipal (Adultes) pour approbation des noms de rues et places attribuées.

Suite à ces travaux, plusieurs noms sont modifiés pour s'adapter au contexte récent.

Le projet définitif sera présenté le mardi 6 novembre 2007 au conseil municipal pour adoption définitive.

### **ETAT CIVIL 2007 (du 01 mars au 15 octobre)**

#### **MARIAGES**

Le 09 juin entre Céline CHANTEMESSE et Damien REDON

Le 16 juin entre Anne-Sophie SAPEY et Nicolas FECHE

Le 30 juin entre Cécile CHARLIN et Gérald Bertrand PERRET

Le 1<sup>er</sup> Sept. entre Marie-France Jacqueline PEZY et Raphaël André Yves VACHEZ

#### **NAISSANCES**

Le 4 mai Lilian POMPIDOU fils de Gautier POMPIDOU et Caroline BALLARD, domiciliés place de l'Eglise.

Le 26 mai Bastien Antonin GUILLOT fils de Stéphane GUILLOT et de Virginie PONCET, domiciliés lotissement Chanteperdrix.

Le 15 juin Anthony GIFFEY fils de Stéphane GIFFEY et de Laëtitia BARBIER, domiciliés au Bourg.

Le 20 juin Victor FELIX fils de Emmanuel FELIX et Véronique SAPEY, domiciliés aux Varennes.

Le 25 juin Luca Tony Isac VEROT fils de Olivier VEROT et de Christine TEIXEIRA, domiciliés Chemin Garnier.

Le 11 aout: Arthur Jo PERRIN fils de Cyrille PERRIN et Kathy DEVEAUX, domiciliés à Grénieux.

Le 13 aout Justine LIANGE fille de Antony LIANGE et de Aude DUMONT, domiciliés au Bourg.

Le 01 septembre Laurick MOLY fils de Gilles MOLY et de Elodie Eliane MARJOLET, domiciliés Allée des Roitelets.

Le 02 octobre Alessia MARCUCCI fille de David MARCUCCI et de Sandra CLAUSNER, domiciliés Route de Ste Foy.

#### **TRANSCRIPTION DE DECES**

Le 30/09/07 : Mme Jeanne VENET vve BRUEL à Saint Just la Pendue

### **APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE à l'ECOLE**

Afin de favoriser une insertion citoyenne de nos jeunes enfants, la commune accorde chaque année une subvention aux services de LA PREVENTION ROUTIERE.

Pendant plusieurs jours, les enfants apprenent, en présence des services de la Gendarmerie nationale, à bien se comporter sur la route (découverte du code de la route) et à piloter son vélo sur une piste provisoire implantée dans la cour de l'école.

Cette sensibilisation aux dangers de la conduite et du comportement parfois ératique des automobilistes, rend ainsi les enfants plus responsables.

### **RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC une demarche citoyenne et écologique**

Suite au transfert de la gestion de l'éclairage public au SIEL (syndicat intercommunal des Energies de la Loire), l'ensemble des 178 ampoules assurant l'éclairage sur la voie publique, vont être remplacée d'ici fin d'année.

Cette opération permettra de réduire les frais de fonctionnement, et assurera un meilleur niveau d'éclairage. De plus, des économies sont attendues en matière de maintenance, pour tenir compte d'une durée de vie des ampoules allongées grâce au progrès technique..

### **SOU DES ECOLES ; départ de la présidente Mme Martin**

Après 12 années de bénévolat au sein du bureau du Sou des écoles, en tant que présidente, Mme Martin a décidé de laisser la place à une nouvelle équipe, qui s'impliquera dans la vie scolaire et favorisera les activités extra scolaires des nombreux élèves.



*La présidente (sortante) Mme Laurence Martin et le trésorier, M Denis Gitenait. Le Conseil Municipal avait décidé de remercier Mme Martin pour son implication au service des enfants, en lui offrant un souvenir décoratif.*

### **SOU DES ECOLES ; un nouveau bureau**

Le sou des écoles s'est réuni le vendredi 14 septembre 2007 avec l'arrivée de 7 nouveaux membres, afin de constituer une nouvelle équipe. L'arrivée de ces personnes a été pour, les anciens, un grand bol d'oxygène qui a permis de repartir. En effet, en fin d'année scolaire, nous avons fait parvenir à chaque famille un questionnaire anonyme afin de connaître le point de vue de chacun sur les activités et le financement du sou, le faible retour de réponse nous avait carrément démoralisé.

Nous rappelons à l'ensemble des familles que le Sou des Ecoles contribue efficacement à l'ensemble des activités de TOUTES LES CLASSES, qu'il s'autofinance ce qui implique logiquement la PARTICIPATION DE TOUTES LES FAMILLES.

Pour l'année 2007, en ce qui concerne les recettes, nous conservons cotisations, ventes de sapin, loto, carnaval, tombola. Pour les dépenses, identique : cadeaux de Noël, sortie cinéma, voyage scolaire, voyage de fin d'année CM1-CM2, achats divers selon les besoins des classes.

Nous avons pu penser organiser une fête au mois de juin pour les feux de la St Jean qui serait conviviale et où toutes les familles pourraient se retrouver.

Président: A. MIGNARD  
Trésorier adjoint : E. DURIS

Vice-président: J.F. SOUZY  
Secrétaire : E. LACROIX

Trésorier: D. GITENAIT  
Secrétaire adjoint : C. SERVOS

En conclusion, nous pouvons encore dire un grand merci à l'ancienne présidente L. MARTIN pour toutes les années au sein du Sou des Ecoles.

Le Sou des Ecoles

Les ambulanciers ont constatés que très souvent, lors d'accidents de la route, les blessés possèdent un téléphone portable sur eux.

Toutefois, on ne sait jamais QUI contacter de ces listes interminables de contacts,

Ils ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous, entre dans sa liste de contact (annuaire sur le téléphone portable), la personne à contacter en cas d'urgence sous le pseudonyme ICE (= In Case of Emergency).

N'hésitez pas à mettre en pratique ce conseil facile, gratuit et qui peut faciliter les recherches.

PS : si vous souhaitez enregistrer plusieurs personnes => utilisez les noms ICE1, ICE2, ICE3...

**Le 14 mai 1950, la FOIRE aux AMANDES de GRENIEUX était annoncée avec éclat, dans le journal local**



La chapelle de St-Austregesile

## Ce matin à Nervieux-Grenieux

# SAINT-AUSTREGESILE CONTEMPLÉ une fois de plus du haut de sa chapelle

la foule des visiteurs de la

# "FOIRE AUX AMANDES"

Chaque année, du haut du Paradis, le bon Saint Austregesile doit attendre avec impatience ce jour du 20 mai. Car ce n'est pas seulement la Foire aux Amandes qui attire à Nervieux et à Grenieux, sa banlieue, des milliers de visiteurs,

L'âme de pèlerin qui sommeille chez chaque homme de notre belle région se réveille ce jour-là et bien peu nombreux seront ceux qui oublieront ce matin de faire une visite à la chapelle dédiée au Saint qui du haut de son petit promontoire domine de son calme serein les mugissements des bêtes et la faconde

et la foule, qu'une fois encore il sera bien difficile de dénombrer.

Les bovins de toutes espèces, les chevaux, les porcs, les oisons, les volailles, les chèvres auront déjà subi l'examen minutieux et impitoyable de mil-

### LE BON VIEUX TEMPS

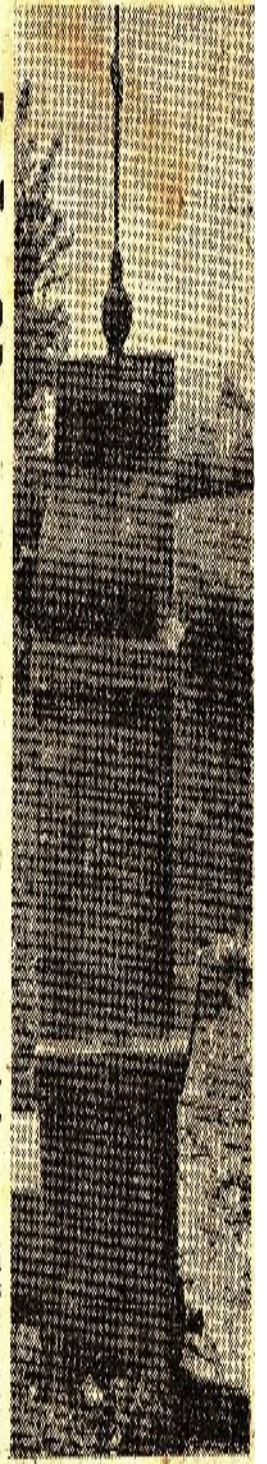
L'automobile a certes nul au cachet des foires aux amandes d'antan, dont les anciens se souviennent avec émotion.

C'était l'époque, pas si lointaine, où les rues de Nervieux

## NOUVELLES AGRICOLES

**MARCHE DU CHEVAL et du LET** : Les représentants des éleveurs de la Loire et du Syndicat de la Loire sur l'initiative de la Fédération des exploitants, ont décidé d'organiser un

La marchandise peut être envoyée franco dans la gare désignée par le Syndicat. Ce dernier mode de livraison ne peut toutefois avoir lieu que si la quantité à livrer en une seule fois correspond à 60 kgs minimum de nicotine pu-



## RECUPERATION DES ANCIENS TELEPHONES PORTABLES pour le TELETHON

Si vous souhaitez aider l'action de recherche médicale en faveur du téléthon, vous pouvez donner vos anciens téléphones portables (à remettre en mairie), qui seront ensuite recyclés. L'argent ainsi obtenu sera reversé au fond Téléthon.

## SOUVENIR de 1956 : QUI EST QUI ?



les noms des enfants vous seront indiqués dans le prochain bulletin municipal.